



(Urgent !!!) Jour Gongé par semaine (cuisinier restauration)

Par **tenkai**, le **01/06/2009** à **00:18**

Bonjour tout le monde je viens de signer mon contrat un cdi de 39heure par semaines a temps complet (U.R.S.S.A.F)
(Convention collective National des Hotels, cafés, Restaurants HCR)

[s]je travail le :[/s]

lundi a partir de 18h00 a 00h00 = 6h00
Mardi de 10h00 a 14h30 / 18h00 a 00h00 = 10h30
Mercredi de 10h00 a 14h30 / 18h00 a 00h00 = 10h30
Jeudi de 10h00 a 14h30 / 18h00 a 00h00 = 10h30
Vendredi de 10h00 a 14h30 / 18h00 a 00h00 = 10h30
Samedi de 18h00 a 00h00 = 6h00
Dimanche de 18h00 a 00h00 = 06h00

(j'ai pas de pause car je travail tout seul en cuisine)
je fait 59h00 par semaines
J'ai 3 demi journée de repos par semaines, je travail tout les soirs

[s]Jours de gongé fixe[/s]

lundi matin
samedi matin
dimanche matin

se qui me fait 1 jour et demi de congé par semaines

quelle son mes droits ?
es que j'ai le droit a un dimanche entier par mois de congé?
es que que la demi journée de congé par semaine qu'il me manque doivent m'être payé?

merci de me répondre au plus vite j'ai 21 jour essaie j'en et déjà fait 7 en 1 semaine

je rentre juste pour dormir ma vie et la bas depuis une semaine (Help)